

Un syndicat pour changer mon monde



Un syndicat, c'est un regroupement d'employés qui s'organisent et agissent pour défendre leurs droits et améliorer leurs conditions de travail.

- En premier lieu, le syndicat négocie un contrat de travail avec l'employeur. Cette convention collective vient fixer plusieurs normes : le salaire, les horaires, les vacances, les congés, les règles de promotion, les assurances collectives (médicaments et soins de santé), le régime de retraite, le temps supplémentaire, etc.
- Ensuite, il voit à l'application et au respect de la convention collective. À cette fin, plusieurs instances sont créées, un comité de relations de travail et un comité de griefs, par exemple. Si une clause du contrat n'est pas respectée par l'employeur, le syndicat peut déposer une plainte (ou grief) et, à moins d'une entente entre les parties, le litige sera soumis à un arbitre qui tranchera.

Qu'est-ce qu'un syndicat?

- Le syndicat œuvre aussi à l'amélioration des conditions de travail de ses membres en s'impliquant à fond dans des dossiers essentiels comme la santé-sécurité, l'équité salariale, le respect des groupes discriminés (femmes, minorités visibles, gais et lesbiennes, etc.).
- Enfin, par toutes leurs actions, les syndicats font progresser la société en intervenant dans les débats publics, en défendant le bien commun, en exerçant des pressions en faveur de l'emploi, en élargissant les droits civiques et démocratiques ou en militant pour le respect de l'environnement.

Vous voilà membre du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Le SCFP est fier d'être un espace démocratique où ce sont les membres qui décident. Votre syndicat local est autonome, vous êtes donc ainsi au cœur de tous les grands choix qui vous touchent. Vous élisez votre exécutif, adoptez vos statuts et règlements, fixez votre cotisation syndicale. Vous bâtissez aussi votre cahier de demandes lors des négociations, adoptez – ou rejetez – le projet de convention collective qui vous est soumis. C'est encore vous qui déclenchez des moyens de pression si vous le jugez nécessaire, approuvez les rapports financiers de votre syndicat, etc.

Le SCFP est la plus importante organisation de travailleurs au pays, forte de plus de 570 000 membres. Au Québec, le SCFP compte plus de 105 000 membres répartis en plusieurs secteurs d'activité : hydroélectricité, municipalités, santé, éducation, communications, sociétés d'État, transport en commun, transport aérien et universités.

Le SCFP est une composante de la FTQ, la plus importante centrale syndicale au Québec.



Une structure démocratique

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec regroupe, elle, plus de 550 000 membres œuvrant autant dans les secteurs public que privé.

La FTQ offre plusieurs services aux syndicats affiliés et fait les représentations politiques au Québec. C'est un lieu d'échange et de solidarité où les syndicats membres, souvent, apportent leur soutien à d'autres syndicats dans le besoin.



De tout temps, les syndicats ont combattu les abus des employeurs et l'exploitation des travailleurs. Mais la reconnaissance d'une telle association n'allait pas de soi. Jusqu'en 1872, au Canada, être membre d'un syndicat était considéré comme un « acte criminel »!

Ce n'est plus le cas aujourd'hui, bien sûr, mais nous avons toujours besoin d'une organisation pour faire respecter nos droits et combattre l'arbitraire. Sans convention collective, les salaires pourraient varier d'un employé à l'autre, les avantages sociaux pourraient disparaître, ou n'être accordés qu'à certains. Le favoritisme et l'injustice seraient monnaie courante.

Avec un syndicat, on se fait respecter. Fini l'employé « jetable après usage ». On peut acquérir une certaine sécurité et ainsi faire des projets pour notre famille. On participe à créer un lieu de travail sécuritaire, agréable et enrichissant.

Les syndicats assurent aussi des avantages monétaires indiscutables. En négociant collectivement les contrats de travail, on obtient davantage. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Un syndicat, quossa donne?

Au Québec, en 2006, un travailleur non syndiqué gagnait en moyenne 17,21 \$ l'heure alors qu'un employé syndiqué touchait 21,33 \$. Un gain de 8240 \$ brut par année! Cela représente une différence de près de 250 000 \$ sur une période de 30 ans.

Si vous êtes une femme, c'est encore plus avantageux. Selon Statistique Canada, en 2005, une femme non syndiquée gagnait 15,01 \$ l'heure tandis qu'une syndiquée touchait 20,20 \$, une différence de 35 %!

Enfin, en étant membre d'un syndicat, on évite de vieillir dans la pauvreté. En effet, 80 % des syndiqués bénéficient d'un régime de retraite alors que ce n'est le cas que pour 30% des travailleurs non syndiqués.

Les syndicats sont aussi des moteurs de changement social. Ils interviennent sur tout ce qui touche les conditions de vie des salariés et participent au progrès de nos collectivités. Plusieurs droits ou services publics que nous considérons comme acquis découlent de luttes historiques du mouvement ouvrier et de ses alliés.

Dans les dernières décennies seulement, les syndicats ont été à l'origine ou ont fortement contribué à faire adopter plusieurs lois et programmes fondamentaux :

- L'assurance-emploi (1940)
- Le salaire minimum (1940)
- Les pensions de vieillesse (1925) et le Régime des rentes du Québec (1966)
- L'éducation publique laïque et gratuite (1964)
- La sécurité du revenu (1969)
- L'assurance-maladie (1970)
- L'assurance-automobile (1978)

Les syndicats changent le monde

- La loi sur la santé et la sécurité au travail (1979)
- Les normes du travail (1980)
- L'équité salariale (1996)

Les syndicats ont aussi combattu, entre autres, pour le droit de vote des femmes, la réduction de la semaine de travail, contre le travail des enfants, pour la formation professionnelle, le respect du français comme langue de travail, contre le harcèlement psychologique, pour le droit à des congés de maternité et des congés parentaux, etc.

Pour une cotisation syndicale de base très raisonnable qui correspond à 0,85 % du salaire, le SCFP offre tout un éventail de services.

Par exemple, en cas de conflit de travail, vous avez accès à un fonds de grève qui vous verse des allocations et paie les primes de vos assurances. Comme nous sommes près de 600 000 membres au pays, vous n'êtes pas isolés et vous avez les moyens de mener vos luttes.

Un fonds de défense est aussi à votre disposition pour mener des campagnes d'information et de sensibilisation.

Vous pouvez compter sur l'appui d'un conseiller ou d'une conseillère pour mener vos négociations et assurer la défense de vos droits. Cette personne vous soutient dans votre vie syndicale et plaide vos griefs devant les arbitres.

Les services du SCFP

Enfin, votre syndicat local peut avoir recours à des services spécialisés qui vous aident à atteindre vos objectifs. Il s'agit des services juridiques, de santé-sécurité, d'évaluation des emplois, de formation syndicale, de recherche, de communications, d'égalité des droits, de lutte à la privatisation et aux PPP, et d'organisation.

Au SCFP, c'est toute une équipe qui vous supporte.

Parce que le syndicat c'est vous. Parce que sans militants et militantes sur le terrain, aucune organisation syndicale ne peut faire de gains. Pour être efficace, un syndicat doit compter sur des hommes et des femmes prêts à s'impliquer et mettre l'épaule à la roue. Des personnes qui ont à cœur le respect de nos droits et qui souhaitent améliorer notre monde, en commençant par l'endroit où ils travaillent.

Le SCFP offre toute la formation nécessaire pour devenir une personne-ressource et un acteur efficace dans l'amélioration des conditions de travail. Ce n'est pas inné, cela s'apprend et tout le monde peut l'apprendre. Il suffit de s'y mettre.

Et ça marche! Nous avons vu que les syndicats font une différence. Pour faire changer les choses, il n'y a pas d'autre manière que de s'organiser, d'agir à plusieurs et de pousser dans la même direction. C'est toujours ainsi que les progrès se sont réalisés et il en sera toujours de même.

Vous trouverez dans votre syndicat un lieu d'échange, d'entraide et de fraternité. C'est une expérience enrichissante, ponctuée de moments forts, parfois durs, parfois réjouissants.

Pourquoi s'impliquer?

Le syndicalisme est souvent un sport extrême. Mais c'est surtout un outil incontournable pour faire avancer les choses.

Et il reste encore tant à faire. Nous devons protéger notre environnement, nous assurer que la globalisation respecte les êtres humains, améliorer notre démocratie, concilier le travail et la famille, lutter contre la précarité, permettre à tous d'avoir une vie décente, réussir l'intégration des nouveaux arrivants, défendre les droits de la personne partout dans le monde, assurer l'équité entre les générations, et bien d'autres choses encore.

C'est maintenant notre tour. Votre tour.

Changez votre monde!
Impliquez-vous dans votre syndicat!

Votre Comité des jeunes SCFP-Québec

BAIE-COMEAU

1041, rue Mingan, bur. 201 Baie-Comeau (Québec) G5C 3W1 Tél. : 418 295-3530

Téléc. : 418 589-7620

BAS-ST-LAURENT

2, rue St-Germain Est, bur. 607 Rimouski (Québec) G5L 8T7 Tél. : 418 724-9034

Téléc.: 418 725-4338

CÔTE-NORD

818, boul. Laure, bur. 103 Sept-Iles (Québec) G4R 1Y8 Tél. : 418 968-4422

Téléc.: 418 962-8608

ESTRIE

2100, rue King Ouest, bur. 130 Sherbrooke (Québec) J1J 2E8

> Tél.: 819 565-9626 Téléc.: 819 822-1149

OUTAOUAIS

259, rue St-Joseph, bur. 300 Gatineau (Québec) J8Y 6T1

Tél.: 819 773-3417 Téléc.: 819 773-3419

QUÉBEC

5050, boul. des Gradins, bur. 200 Québec (Québec) G2J 1P8

> Tél.: 418 627-7737 Téléc.: 418 627-4877

MAURICIE

7080, rue Marion, bur. 207 Trois-Rivières (Québec) G9A 6G4

Tél.: 819 375-7855 Téléc.: 819 375-3465

MONTRÉAL

565, boul. Crémazie Est, bur. 7100 Montréal (Québec) H2M 2V9

Tél.: 514 384-9681 Téléc.: 514 384-9680

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

2679, boul. du Royaume, bur. 210 Jonquière (Québec) G7S 5T1

Tél.: 418 699-0166 Téléc.: 418 699-0169



www.scfp.qc.ca

